

L'UE débloque Rs 230 M pour la lutte contre la pauvreté à Maurice

Un accord portant sur l'octroi d'un montant de Rs 230 millions au gouvernement mauricien dans le cadre du Decentralised Cooperation Programme II (DCP II) a été conclu hier par l'ambassadeur Alessandro Mariani, de la Commission européenne à Maurice, et le ministre de l'Intégration sociale Xavier Luc Duval. L'enveloppe servira au financement des projets dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Le vice-Premier ministre et ministre des Finances Pravind Jugnauth était également présent à la cérémonie.

À cette occasion, le ministre Duval a remercié tous les partenaires du développement de Maurice dans la lutte contre la pauvreté. Il a cité notamment la Banque mondiale, l'Union européenne, le PNUD et l'Agence française de développement.

Aux termes du DCP I, quelque 240 ONGs ont bénéficié de l'aide financière européenne pour la réalisation de quelque 340 projets à Maurice et à Rodrigues. Les



Le ministre des Finances Pravind Jugnauth, le vice-Premier ministre Xavier-Luc Duval et l'ambassadeur Alessandro Mariani

projets étaient axés sur l'allègement de la pauvreté, la bonne gouvernance, l'amélioration des services des petites et moyennes entreprises ainsi que la gestion des ressources naturelles à Rodrigues.

Par ailleurs, quatre organisations de la société civile recevront mardi leurs certi-

ficats de subvention de l'UE sous le programme d'aide aux secteurs non-publics au cours d'une cérémonie qu'organise le ministère des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du Commerce international.

L'UE financera à hauteur de 90% le coût éligible total des projets retenus à la suite

d'un appel de projets. La différence de 10% sera, elle, allouée sous la forme de contribution en espèces ou en argent comptant. Maurice a obtenu une allocation de 500 000 euros sous la ligne budgétaire des Acteurs non-étatiques au début 2010.

JMP